



2011

année mondiale vétérinaire

L'année 2011 célébrera le 250^{ème} anniversaire de la création de la 1^{ère} école vétérinaire au monde, donc de la naissance de la profession. L'occasion pour les vétérinaires de rappeler leur rôle dans la société d'aujourd'hui. En 2011, c'est toute la communauté vétérinaire qui se retrouvera, autour de manifestations organisées dans le monde entier, derrière une bannière : « Vet for health, Vet for food, Vet for planet ! ».

AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

250 ans après la naissance de leur profession, les vétérinaires souhaitent profiter de cet anniversaire pour rappeler aux « habitants du monde » leur rôle primordial aujourd'hui en matière de santé publique. Pour cela, les associations vétérinaires du monde entier organiseront tout au long de l'année 2011 des événements destinés à donner une meilleure visibilité de toutes les facettes de leur métier.

L'objectif est double : sensibiliser le grand public et rappeler aux décideurs gouvernementaux que depuis 250 ans cette profession est au service de l'humanité. En effet, aujourd'hui le vétérinaire n'est plus seulement le « docteur des animaux » et le défenseur du bien-être animal. Son expertise se retrouve dans différents domaines tels que la sécurité alimentaire, la recherche biomédicale, la protection de l'environnement et de la biodiversité, contre la faim dans le monde. Enfin, en choisissant de lutter contre les zoonoses (rage, maladie de Lyme, etc.), les vétérinaires participent à prévenir les risques pour l'Homme.

DES SENTINELLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Les domaines de compétences des vétérinaires les conduisent à un véritable rôle de « sentinelle de la santé publique », à tous les niveaux de la chaîne alimentaire dans les filières animales, de l'élevage jusqu'à la remise des denrées au consommateur : « De la fourche à la fourchette ».

- Par exemple ils sont les gardiens de :
- l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments,
 - la santé animale (prévention, détection et contrôle des maladies animales),
 - l'alimentation des animaux, leur bien-être et leur protection,
 - la maîtrise des résidus et des contaminations dans la chaîne alimentaire,
 - la qualité de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation du médicament vétérinaire,
 - la traçabilité des animaux et des produits d'origine animale,
 - le contrôle et la certification de la qualité sanitaire des animaux et des aliments lors des échanges internationaux,
 - le contrôle du respect des différentes

réglementations sanitaires permettant d'assurer une traçabilité sans faille.

En termes d'écologie et d'environnement, ses responsabilités sont essentielles :

- La sécurité environnementale des activités d'élevage et des industries agroalimentaires,
- Le contrôle de la qualité des eaux (de consommation, de baignade...),
- La conservation de la faune sauvage et la protection de celle détenue en captivité,
- Les conditions sanitaires d'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'origine animale,
- Etc.



